

AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Herbstsession 2014 • Erste Sitzung • 08.09.14 • 14h30 • 14.031 Conseil national • Session d'automne 2014 • Première séance • 08.09.14 • 14h30 • 14.031



14.031

Weiterentwicklung des Schengen-Besitzstands. Übernahme der Verordnung zur Einführung eines Evaluierungsmechanismus für die Überprüfung der Anwendung des Schengen-Besitzstands

Développement de l'acquis de Schengen. Reprise du règlement portant création d'un mécanisme d'évaluation destiné à vérifier l'application de l'acquis de Schengen



GOLAY ROGER

Genève

Groupe de l'Union démocratique du Centre (V)

Golay Roger (V, GE): Le groupe UDC est opposé au projet 14.031, d'où la proposition de non-entrée en matière de la minorité Golay.

En ce qui concerne l'objet 14.032, l'arrêté fédéral portant approbation et mise en oeuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) no 1051/2013 modifiant le code frontières Schengen afin d'établir des règles communes relatives à la réintroduction temporaire du contrôle aux frontières intérieures, nous changeons de ton. Pour répondre à Monsieur Fischer, si on reposait aux Suisses la question de l'adhésion de la Suisse à l'accord d'association à Schengen, on pourrait imaginer qu'ils se prononceraient autrement, car beaucoup d'entre eux sont désenchantés. On sait en effet qu'en matière de sécurité notre pays n'arrive plus à faire face à une immigration incontrôlée et à une criminalité qui se développe de jour en jour. Ce sont bien naturellement les effets induits de l'accord d'association à Schengen.

Le but du projet 14.032 est un renforcement du contrôle aux frontières intérieures. Nous dirons oui du bout des lèvres simplement parce qu'il est clair que l'on va améliorer la situation en réintroduisant le contrôle aux frontières intérieures pour une durée de six mois au plus et en pouvant, dans des circonstances exceptionnelles, en cas de menace intérieure grave, en prolonger la durée totale à deux ans. Ce n'était pas le cas auparavant puisque la durée prévue était relativement courte, soit deux mois.

Il est évident que, pour le groupe UDC, ce petit oui du bout des lèvres ne nous rendra pas complices des effets induits de l'accord de Schengen sur l'augmentation de la criminalité. Je répète que le désarroi de bien de nos concitoyens en matière de sécurité est grand. Simplement, nous voulons participer aux soins de ce grand malade qu'est l'accord de Schengen en mettant un peu de sparadrap, un peu de Merfen sur une tumeur. Cela n'aura pas beaucoup d'effet, mais nous avons une petite ouverture d'esprit à ce sujet, car il s'agit de renforcer le contrôle aux frontières intérieures.